

COMMISSION COUPES

Réunion du 28 août 2023

Vous devez confirmer vos engagements pour les coupes de l'Ain.

Suivant nos règlements l'engagement est obligatoire pour les équipes premières de D1 à D3 pour la coupe Emile FAIVRE et D4 – D5 pour la coupe des groupements.

Premier tour le dimanche 17 septembre, tirage début de semaine prochaine.

Pour la coupe vétérans R. MORANDAS, vous devez créer vos équipes dans footclubs à partir du n°5 et faire l'engagement ou envoyer un e.mail au district.

Le Président,
Jacques CONTET